



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019**

Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente

Présents : 35 membres

Excusés : 10 membres, soit :

MM. Laurent Borgeaud, Pierre-Alain Collet, Fabio De Angelis, Vincent Freimuller, Claude Hänggeli, Guy Hänggeli, Philippe Martin, Jean-Claude Mounir,
Mme Nathalie Martin, Marie-Noëlle Mounir

Absents : 8 membres (non excusés) soit :

MM. Michel Corbaz, Patrice Lenoir
Mmes Monika Bacso, Teresa Corbaz, Liliane Deppierraz, Marlien Koers,
Ursula Marclay, Chantal Seiffert

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2019, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis N° 3/2019 relatif au budget de l'an 2020.
- 3.- Divers.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Général du 24 octobre 2019 est accepté.

La présidente, Madame Barbara Grivel procède à l'assermentation de Mesdames Sylviane Bonfadelli et Chantal Mellier.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

Madame la Présidente nous fait part de la démission du Conseil Général de M. Bryan Mulin.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Madame la syndique demande aux présidents des différentes commissions ayant siégés durant l'année 2019 de transmettre leurs décomptes des heures à Madame Rais notre boursière.

Elle rappelle également qu'il y a lieu de faire parvenir à la Municipalité les attestations pour les personnes exonérées de la taxe ménagère (déchetterie).

Ne pas oublier : le 17 décembre Noël de la Commune et le 21 décembre collation et lard grillé à la déchetterie.

2. PREAVIS N° 3/2019 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2020

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le Préavis N° 3/2019 relatif au budget de l'an 2020 est accepté à l'unanimité.

Après lecture de l'extrait de PV, celui-ci est également accepté à l'unanimité.

Madame la syndique remercie l'assemblée pour la confiance accordée à la Municipalité tout au long de l'année, ainsi que pour l'acceptation du budget.

Elle nous informe qu'un défibrillateur a été installé au collège. La Municipalité va organiser un cours sur l'utilisation de cet appareil à une trentaine de personnes. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'inscrire en fin de séance.

3. DIVERS

Monsieur Nicolas Bally demande si une alarme se déclenche si le défibrillateur est retiré de son support.

Madame la syndique doit se renseigner.

Monsieur Philippe Monod demande si les canalisations pour l'écoulement des eaux du village sont entretenues.

Monsieur Claude Champion répond que le nettoyage se fait régulièrement chaque année dans tout le village. Sur un laps de temps de 3 ans, toutes les conduites sont nettoyées. Il rappelle que 2 conduites supplémentaires posées récemment doivent alléger l'ensemble du réseau de notre village.

Il rappelle qu'il est également important de le faire au niveau des habitations privées.

Monsieur Fredy Gaudard signale que la cloche de notre village ne sonne plus.

Cette « défaillance » a été remarquée par la Municipalité qui signale que la réparation est justement prévue pour demain vendredi 13 décembre.

Madame Barbara Grivel propose de reverser, cette année encore, les jetons de présences à l'Association Etoile Filante, proposition acceptée par l'assemblée.

Plus personne de demandant la parole, la séance est levée.

Il est 19h55

Une raclette est servie par la Municipalité à l'ensemble des Conseillers.

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat

